

## MONDE

**Mariage franco-italien.** Le Président de la République, Nicolas SARKOZY, a épousé Carla BRUNI, samedi dernier à 11h, dans un salon du palais de l'Élysée. La cérémonie a été célébrée par François LEBEL, maire du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Une vingtaine de personnes, la famille proche et quelques amis y ont assisté. Nicolas BAZIRE et Mathilde AGOSTINELLI étaient les témoins du Président ; Julien CIVANGE et Farida KELFA, ceux de Carla BRUNI. Nicolas SARKOZY est, après Gaston DOUMERGUE, le 2<sup>ème</sup> Président français à se marier en cours de mandat, le 2<sup>ème</sup> aussi, après Raymond POINCARÉ, à épouser une Italienne.

**La bataille continue entre Hillary CLINTON et Barack OBAMA.** Tous deux ont revendiqué la victoire au soir du « Super Tuesday » mais, sans avantage décisif. Hillary CLINTON a obtenu pour elle 900 délégués et 8 Etats, Barack OBAMA 824 délégués et 13 Etats. Le duel démocrate durera jusqu'à ce que les grands Etats de l'Ohio et du Texas votent le 4 mars, voire que la Pennsylvanie se prononce à son tour en avril.

**Chez les républicains, John Mc CAIN grand favori.** Il a obtenu pour l'instant 604 délégués contre 244 pour Mitt ROMNEY et 128 pour Mike HUCKABEE. Mc CAIN a gagné dans 9 Etats dont la Californie et New York. Ses adversaires Mitt ROMNEY et Mike HUCKABEE, droite conservatrice, ont remporté à eux deux 12 Etats.

**CLINTON met la main à la poche...** Alors que B. OBAMA a réuni environ 32 millions de dollars en janvier, Hillary en a récolté moins de 14 millions, et a prêté le mois dernier 5 millions de dollars tirés de son portefeuille pour financer sa campagne. « *J'ai prêté cette somme parce que je crois très fortement en cette campagne* », a-t-elle déclaré à des journalistes dans son QG d'Arlington, en Virginie, un Etat appelé à voter mardi prochain. « *Mon rival a réussi à réunir davantage d'argent et nous voulions rester compétitifs, et je crois que les résultats la nuit dernière ont prouvé la sagesse de mon investissement.* »

**Tchad sous contrôle.** Le Président tchadien, Idriss DEBY, qui affirme contrôler tout son pays, a lancé un « appel solennel » : « *Je lance un appel solennel à l'Union européenne et à l'initiateur de cette idée, la France, pour faire en sorte que cette force vienne s'installer le plus rapidement possible pour alléger le poids que nous supportons aujourd'hui* ». Plus tôt, il avait déclaré « *Je confirme que la France n'a pas agi directement sur le terrain, aux côtés de l'armée tchadienne. La France, conformément aux accords de 1976, nous a donné des éléments d'information extrêmement importants et utiles pour les actions que nous avons eues à mener* ».

**Après les combats au Tchad, des Français et des étrangers évacués.** Un avion militaire français en provenance de Libreville et transportant 202 personnes, dont 130 Français, s'est posé à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. 580 étrangers ont également été évacués vers le Gabon. L'armée tchadienne affirme avoir chassé les rebelles de N'Djamena après deux jours de combats dans la capitale tchadienne, ainsi que d'Adré, ville de l'Est du Tchad. Le Tchad accuse le Soudan d'être l'instigateur de l'offensive rebelle.

**Les réactions. Le Président français** a redit à son homologue tchadien « *que la France, attachée à l'unité et à la stabilité du Tchad, condamne fermement la tentative de prise du pouvoir par la force par des groupes armés venus de l'extérieur* ». A New York, le **Conseil de sécurité** des Nations unies s'est réuni d'urgence et a adopté « une déclaration en faveur du Président Idriss DEBY... **L'Union Africaine** a « *condamné* » l'attaque, et mandaté le Président congolais Denis SASSOU NGUESSO et le dirigeant libyen Mouammar KADHAFI pour « *trouver une solution négociée* » à la crise. Selon des analystes, Khartoum souhaite notamment perturber le lancement de la force européenne au Tchad et en Centrafrique (Eufor) destinée à protéger les réfugiés du Darfour. **Le ministre soudanais** des Affaires étrangères, Sammani AL-WASSILA nie toute implication de son pays.

**Arche de Zoé : DEBY n'exclut pas une grâce présidentielle.** « *A partir du moment où la Constitution tchadienne me donne le droit d'élargir qui que ce soit, tchadien ou étranger (...), ce n'est pas impossible, si la France le demande bien sûr, que j'examine cette question* », a-t-il dit.

**Bagdad. Le lourd bilan du week-end.** Le bilan de deux attentats suicide perpétrés par des femmes handicapées mentales s'est encore alourdi, à plus de 100 morts et 144 blessés. Le premier a eu lieu dans le marché central d'Al-Ghazl, Le second dans le marché aux oiseaux du Nouveau Bagdad, quartier à majorité chiite. Selon la police, les femmes kamikazes étaient atteintes de trisomie 21 et les explosifs étaient télécommandés.

**L'OSCE n'ira pas en Russie.** Evoquant des entraves inacceptables, l'instance de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) chargée de la surveillance des élections a renoncé jeudi à envoyer des observateurs en Russie pour le scrutin présidentiel du 2 mars. Le ministère russe des Affaires étrangères a jugé cette décision "inacceptable", ajoutant que l'attitude du BIDDH avait dès le départ démontré qu'il ne souhaitait pas parvenir à un compromis. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a également annoncé l'annulation de sa propre mission d'observation. Seule reste désormais celle de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, pour la partie occidentale.

## EUROPE

**Italie : on efface tout et on recommence.** Après 20 mois de gouvernement PRODI, et l'échec de la coalition, le Parlement italien a été dissout. Les élections législatives seront organisées entre 45 et 70 jours, vraisemblablement entre le 13 et 14 avril. Silvio BERLUSCONI (71 ans) se présentera pour la 5<sup>ème</sup> fois. Il aura contre lui Walter VELTRONI (52 ans), maire de Rome et chef du nouveau grand parti de centre-gauche. Selon un sondage de l'hebdomadaire L'Espresso, la droite serait à 58% d'intentions de vote contre 42% pour la gauche.

**Serbie : victoire à l'arraché du pro-européen Boris TADIC.** Réélu avec 51% des voix à la Présidence face à son rival nationaliste Tomislav NIKOLIC. La participation a été de près de 67%, contre 61% au premier tour, soit le taux le plus élevé depuis l'élection de 2000. TADIC semble plus disposé à obtenir de son peuple qu'il accepte la sécession de la province albanophone afin de ne pas hypothéquer l'avenir des relations de Belgrade avec l'Union européenne. « *Le peuple serbe semble avoir confirmé leur soutien au parcours démocratique et européen de leur pays* », a commenté dans un communiqué la Slovénie, qui assure la présidence tournante de l'Union.

**Grèce :** l'évêque de Thèbes Hiéronymos a été élu par le clergé grec comme nouveau primat de son Eglise orthodoxe après la mort le mois dernier de l'archevêque Christodoulos, à l'âge de 69 ans.

## AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**Malgré la feuille de route, 44 personnes ont été tuées dans l'Ouest du Kenya.** Les deux camps du président Mwai KIBAKI et de l'opposant Raila ODINGA s'étaient pourtant mis d'accord pour mettre fin aux graves violences. Il s'agit d'affrontements interethniques et police dans cette région de l'ouest et de la Vallée du Rift, depuis le meurtre dans le district de Kericho, du député de cette circonscription, David Kimutai TOO. Second meurtre d'un député de l'opposition en quelques jours.

**Le Conseil de sécurité de l'ONU demande au Kenya de « cesser immédiatement les violences, y compris les attaques à motivation ethnique, de démanteler les gangs armés, d'améliorer la situation humanitaire et de rétablir les droits de l'homme ».** Ces violences font suite à la réélection du Président Mwai KIBAKI, le 27 décembre, contestée par le chef de l'opposition, Raila ODINGA. La majorité des morts survenues sont liées à des rivalités ethniques. La déclaration ne précise pas quelles autres mesures l'exécutif onusien pourrait prendre en cas de poursuite des violences.

**La Chine va construire 97 aéroports d'ici 2020** pour répondre aux besoins de la forte croissance du transport aérien, en investissant plus de 42 milliards d'euros. Il existe déjà actuellement 147 aéroports. Selon l'Administration de l'aviation civile, le nombre d'aéroports avec un trafic annuel de plus de 30 millions de passagers s'élèvera à 13, contre 3 actuellement. En 2007, le trafic aérien passagers a cru de 16% sur un an, avec 185 millions de passagers.

**Le voile dans les universités turques.** Le Parlement a adopté un amendement constitutionnel qui stipule que « *personne ne peut être privé de son droit à l'éducation supérieure* ». Conséquence : le port du voile dans les universités est autorisé. Le gouvernement du Parti de la Justice et du développement (AKP) assure défendre la liberté individuelle des étudiantes musulmanes et estime que cette réforme s'inscrit dans le processus d'adhésion à l'Union européenne. Le week-end dernier, 125.000 manifestants protestaient devant le mausolée du fondateur de la Turquie moderne, Mustafa Kemal ATATÜRK contre le projet de loi. L'UE a fait savoir qu'elle n'avait « *rien à dire* » sur cette réforme.

**La mise en oeuvre du plan ATTALI.** Séminaire gouvernemental pour construire un plan d'action. Chaque ministre devra engager une réflexion globale sur les propositions, dans la concertation avec les partenaires sociaux, les partenaires économiques et les élus. Des groupes de députés et sénateurs, en particulier, seront « *associés étroitement* » à toutes les réflexions thématiques menées par les ministres. Mais fin du dialogue en 2008, et faute d'accord, a dit François FILLON « *le gouvernement assumera ses responsabilités* » et fera son propre projet de loi. Le Chef du Gouvernement a rassuré les taxis, après 2 mouvements de grèves, sur la déréglementation de leur profession, dont il était question dans le rapport ATTALI.

**Nicolas SARKOZY ouvre le chantier des retraites.** Un projet de loi sera déposé au Parlement « *d'ici la fin du premier semestre* » a annoncé le Président de la République devant les partenaires sociaux, qu'il avait réunis avec plusieurs de ses ministres. Objectif de la réunion : déterminer l'agenda des réformes sur la protection sociale en 2008. Nicolas SARKOZY a confirmé sa volonté d' « *avancer sur l'emploi des seniors, la liberté de choix devant la retraite et le cumul emploi-retraite* », ainsi que sur la revalorisation du minimum vieillesse et des pensions de réversion. Il a également fait part de sa décision d'accorder sans attendre, à chacun des bénéficiaires du minimum vieillesse, une prime de 200 euros. Il s'agit d'une « *avance à valoir* » sur les revalorisations à venir sur lesquelles il a pris des engagements.

**GUEANT trop présent ?** Les récentes interventions dans les médias du Secrétaire général de l'Elysée, Claude GUEANT, notamment sur la revalorisation des retraites, ont été critiquées lors par les députés de la majorité. « *Il y a un glissement institutionnel auquel il faut prendre garde* » a expliqué le député UMP Valérie ROSSO-DEBORD. Le Président du groupe Jean-François COPE a tenté de minimiser ces critiques, alors que le villepiniste Hervé MARITON affirmait sentir une volonté des députés de « *reprendre le manche* » par rapport à l'exécutif.

**Mauvais calcul.** Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian ESTROSI, a présenté « *toutes ses excuses* ». Il s'était rendu le 23 janvier à Washington pour défendre l'inscription du récif corallien de Nouvelle-Calédonie au patrimoine mondial de l'Unesco. A l'origine, il devait prendre un vol d'Air France. Mais, selon *Le Canard enchaîné*, il a tenu à participer à une réception offerte en fin d'après-midi au palais de l'Elysée par Nicolas SARKOZY à ses proches. Ne pouvant prendre le vol régulier, le secrétaire d'Etat a fait appel aux services de Dassault Falcon Service. Coût de la manœuvre : 138.000 euros. Il s'explique : « *Si on m'avait soumis ce devis, je ne l'aurais pas accepté* ».

**PS. Un candidat de plus au poste de Premier Secrétaire.** Le député de l'Essonne, Julien DRAY, a laissé entendre qu'il briguerait la tête du Parti socialiste et prendrait « *toutes (ses) responsabilités le moment venu...* ». « *Mon idée, dit-il est que dans mon parti il faut une génération nouvelle, et que je ne suis pas forcément le moins bien placé pour commencer ce travail* ».

**Municipales. La gauche en tête dans les sondages.** Les listes de gauche obtiendraient 46% d'intentions de vote au premier tour des municipales, contre 40% pour celles de la majorité, Sondage CSA / Europe 1/Le Parisien Aujourd'hui, / réalisé dans les communes de plus de 3.500 habitants. Les listes du Modem feraient 7 % des voix. L'extrême gauche et le Front national 2 % chacune.

**Nouvelle chute du Président dans les sondages.** -7 points par rapport à janvier, avec 46% des français qui disent approuver son action, alors que le Premier ministre gagne 5 points à 57%. Baromètre Ifop pour Paris Match.

## PARLEMENT

**Adoption définitive** du projet de loi présenté par la Garde des Sceaux, Rachida DATI, qui permet le maintien des criminels les plus dangereux dans des centres fermés à leur sortie de prison. Pour la socialiste Elisabeth GUIGOU, ancien Garde des Sceaux, « *Ce texte [...] porte atteinte à deux principes fondamentaux de notre droit pénal* ». Pour l'actuelle Garde des Sceaux, « *Il s'agit d'un texte important et ambitieux* ». « *Il vise à mieux protéger les Français. Il est attendu des Français. Il offre une prise en charge nouvelle aux personnes condamnées qui restent d'une particulière dangerosité à la fin de leur peine* », a-t-elle affirmé. L'opposition a d'ores et déjà annoncé qu'elle saisirait le Conseil constitutionnel.

**Si Versailles m'était compté.** Pour la 23<sup>ème</sup> fois depuis 1958, les parlementaires réunis à Versailles ont entériné une révision de la Constitution, celle-ci pour permettre la ratification du Traité de Lisbonne. 560 voix pour, 181 contre. 3/5 des suffrages exprimés étaient nécessaires pour l'adoption, soit 445 sur 741. 152 parlementaires se sont abstenus. La France devrait être le 5<sup>ème</sup> pays à ratifier le Traité simplifié, après la Hongrie, la Slovaquie, Malte et la Roumanie. Adoption au Sénat ce jeudi soir.

## Assemblée nationale

### Adoption d'une proposition de loi : quand le cumul des mandats favorise la parité...

Aujourd'hui, une élection cantonale partielle doit être organisée lorsque le détenteur d'un mandat local, élu conseiller général, est déjà parlementaire. Le texte permet au suppléant de reprendre le mandat du conseiller général démissionnaire, pour cause de cumul avec un mandat local et un mandat de député et de sénateur. Or, depuis janvier 2007, la loi impose le « ticket paritaire » : le suppléant doit être d'un sexe différent de celui du titulaire. La Ministre de l'Intérieur, Michèle ALLIOT-MARIE, a émis des réserves sur le texte, maintenant examiné par le Sénat, tout en soulignant cette « *nouvelle perspective en matière d'égalité* ».

## Sénat

**Le Président GAUDIN prend la défense du consulat d'Haïfa.** A l'occasion d'une question orale sans débat, posée par le Sénateur (socialiste) des Français établis hors de France, Richard YUNG, sur les consulats à gestion simplifiée, le Président de séance a interpellé à son tour le ministre sur un problème particulier, celui de l'éventuelle fermeture du consulat d'Haïfa. Evoquant les liens entre Marseille et cette ville, le Vice-président du Sénat s'est inquiété : « *Le ministère des affaires étrangères a envie, depuis longtemps, de fermer le consulat de France à Haïfa. Compte tenu de l'effort financier que la France a pu consentir dans cette ville, il serait tout de même surprenant que l'on mette ce projet à exécution. Je vous serais très reconnaissant, monsieur le secrétaire d'État, de bien vouloir veiller à ce point.* » On notera le caractère inédit d'une intervention en son nom personnel d'un président de séance, sur un sujet qui a également provoqué une vive mobilisation des Conseillers élus des Français d'Israël à l'AFE.

**Les OGM au Sénat.** Alors que les Sénateurs ont commencé à réécrire le texte très controversé qui doit transcrire en droit français 2 directives européennes, Jean-Louis BORLOO a annoncé que la France déposerait une clause de sauvegarde à Bruxelles ce vendredi. Le ministre de l'Ecologie a souligné qu'en faisant « *jouer la clause de sauvegarde, on est le rare pays au monde qui dit 'stop on a besoin d'expertise complémentaire'* ». Et ce, « *en attendant qu'il y ait une nouvelle expertise européenne plus approfondie (...) pour savoir si finalement ce produit peut être à nouveau autorisé* ».

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi.** Projet de ratification de l' « *accord ciel ouvert* », Il s'agit d'un accord entre la Communauté européenne et ses États membres et les Etats-Unis, relatif au transport aérien, signé le 30 avril 2007. Il affirme le principe de concurrence loyale et équitable et lève les restrictions sur les liaisons internationales entre l'Union européenne et les États-Unis, en mettant fin au système des quotas. Il se substitue aux accords aériens bilatéraux liant les États membres de l'Union européenne aux États-Unis. / Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, les pays des Balkans, l'Islande et la Norvège sur la création d'un espace aérien commun européen. / Projet de loi autorisant la ratification du traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne, le traité instituant la Communauté européenne et certains actes connexes.

**Communications.** La politique du Gouvernement en matière de fonction publique. / Opération campus. / La loi programme pour le développement économique et la promotion de l'excellence outre-mer. / La gestion des risques climatiques et sanitaires en agriculture. / L'éducation artistique et culturelle

## ÉCONOMIE - DÉFENSE

**KERVIEL parle.** « *J'assume ma part de responsabilité mais je ne serai pas le bouc émissaire de la Société Générale* ». Déclaration du courtier, Jérôme KERVIEL, à l'AFP. Mais il reconnaît une part de responsabilité. « *Je n'ai jamais eu d'ambition personnelle dans cette affaire. L'objet, c'était de faire gagner de l'argent à la banque* ». Soupçonné de falsifications qui ont coûté 4,82 milliards d'euros à la Société Générale, il a été interrogé, en garde à vue, dans les locaux de la brigade financière de Paris.

**Accords nucléaire et militaire en Inde.** La France et l'Inde ont paraphé un accord-cadre incluant tous les secteurs de la coopération, de la recherche scientifique à l'éventuelle fourniture de réacteurs nucléaires, Mais toute signature formelle de ce texte franco-indien à l'échelon gouvernemental est suspendue à un feu vert de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA). New Delhi va commencer par ailleurs à négocier avec les Français Thales et Dassault Aviation pour la modernisation de ses 51 avions Mirage-2000, un contrat potentiel de 1,5 milliard d'euros.

**Commerce extérieur : record battu.** Le déficit du commerce extérieur de la France s'est accru à 39,17 milliards d'euros en 2007 par rapport à 28,24 milliards en 2006, a indiqué la Direction générale

des Douanes. Les exportations ont reculé, à 33,13 milliards d'euros contre 33,23 milliards d'euros en novembre, tandis que les importations sont tombées à 37,4 milliards d'euros contre 37,8 milliards d'euros. En décembre, la France a exporté 27 Airbus pour un montant total de 1,4 milliard d'euros.

**Consommation d'énergie en 2006**, les ménages français ont dépensé 37,3 milliards d'euros en énergie domestique et 35 milliards en carburants et lubrifiants. Un total de 72,3 milliards d'euros, soit 7,3% de leur budget, contre 6,8% en 1960, selon l'Insee.

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Députés des Français de l'Étranger.** Déclaration de Nicolas SARKOZY cette semaine à Bucarest : « *J'ajoute que je voudrais mettre un terme à une deuxième bizarrerie. Les Français qui vivent à l'étranger ne sont pas des citoyens de seconde zone. Et chaque Français doit avoir le droit de voter pour un parlementaire. Vous votez pour un sénateur, vous ne votez pas pour un député. Dans le cadre de la réforme de la Constitution que je proposerai, désormais, les Français de l'étranger auront un député qui les représentera selon des circonscriptions géographiques dont on débattrait ensemble. Mais désormais donc, les Français de l'étranger voteront pour des députés* ». Selon Roger KAROUTCHI, Secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, le projet de loi constitutionnel pourrait être examiné au Parlement avant la suspension des travaux pour les vacances de Pâques du 19 au 27 avril.

**Prise en charge de la scolarité dans les écoles françaises à l'étranger.** « *Il n'y a aucune raison qu'un Français qui vit à l'étranger doive payer des sommes souvent considérables lorsqu'il choisit l'enseignement public à l'étranger. Ce n'est pas la responsabilité d'une entreprise que d'assumer les frais de scolarité, nos entreprises ont d'ailleurs bien des difficultés pour être compétitives. C'est la raison pour laquelle on a décidé de rendre la scolarité gratuite en commençant par la terminale cette année. L'année prochaine, la première et ainsi de suite. Ecoutez, j'aurais pu commencer par la maternelle mais cela aurait été encore plus long ! Oui, je sais, à chaque fois on me le dit, mais il fallait commencer par un bout et j'ai considéré que le lycée était encore plus onéreux que l'école maternelle et que c'était plus juste de commencer par là. On peut me dire : « pourquoi n'avez-vous pas tout fait d'un coup ? », à ceux qui me disent cela, je dis : « il fallait s'adresser à mes prédécesseurs, pourquoi n'avaient-ils pas commencé du tout ? ». Je ne critique personne, mais enfin... Donc, l'année prochaine, la première sera gratuite et on continuera ainsi* ». Nicolas SARKOZY devant la communauté française à Bucarest.

**Session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger : ouverture le 3 mars** au Centre des Conférences internationales, avenue Kléber. Cette 8<sup>ème</sup> session verra notamment un déplacement de la commission des affaires culturelles et de l'enseignement à Poitiers, l'intervention de Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes. A confirmer : intervention de Xavier BERTRAND, Ministre du travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**Erika (suite)** Total a annoncé sa décision de faire appel de sa condamnation dans le dossier du naufrage de l'Erika en 1999 mais a décidé de verser « *immédiatement et de manière irrévocable* » aux victimes de la pollution les 192 millions d'euros de réparations ordonnées par le tribunal.

**Aménagement de la loi sur la laïcité de 1905.** Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de l'Intérieur, chargée des Cultes, a donné le coup d'envoi en le justifiant au nom de l'évolution de la société et d'une laïcité « *tolérante* ». Depuis la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat, dit-elle, « *la société a changé* » et « *certaines modalités de la loi, qui créent des entraves à l'exercice des cultes, doivent être adaptées* ». Exemple, dit-elle, le cas des carrés confessionnels dans les cimetières. L'autre point aménageable de la loi concernerait le statut respectif des associations culturelles leur habilité à recevoir des financements publics, leur statut fiscal, etc.

**Jurisprudence : un foetus né sans vie a droit à un état civil.** Pour la 1<sup>ère</sup> fois, la Cour de Cassation a reconnu le droit pour un foetus de 16 semaines, à être déclaré en Mairie, quelque soit sa taille ou son poids. D'importance, cette décision permet de donner un nom à l'enfant, de bénéficier d'un certain nombre de droits sociaux, comme le congé maternité, et enfin de récupérer le corps pour organiser des obsèques en bonne et due forme. Jusqu'alors, le foetus était considéré comme un déchet de bloc opératoire.

**2 diplômes pour le prix d'1.** Sciences Po et HEC viennent de créer un double diplôme qui confèrera les deux diplômes de ces écoles aux titulaires. La moitié des enseignements sera délivrée en anglais. Ce diplôme s'adressera aux étudiants en cours de scolarité, l'objectif étant d'accueillir à terme au moins 1/3 d'étudiants étrangers au sein de ce cursus.

**Alitalia supprime 14 de ses 17 dessertes intercontinentales** à partir de l'aéroport de Milan-Malpensa, dès la fin mars. La compagnie aérienne italienne maintient toutefois ses liaisons avec New York, Sao Paulo et Tokyo ainsi que ses 26 destinations en Europe et 9 en Italie. 23 dessertes seront ajoutées et effectuées par la low cost d'Alitalia, Volareweb.

## CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

**L'AGV double le TGV.** Plus rapide (360 km/h), plus propre et plus moderne que le TGV, le dernier né d'Alstom a été présenté à La Rochelle en présence de 500 journalistes et invités. L'AGV consomme moins d'énergie grâce à un système de moteur (« *aimants permanents* »), 15% plus économe que ses principaux concurrents. L'AGV possède une motorisation répartie sur toutes les voitures du train, plutôt que concentrée sur les deux motrices en tête et en queue. Il est aussi plus léger qu'un TGV classique et recyclable à 98%. Alstom a déjà vendu 25 premiers AGV à une entreprise italienne privée.

**Beau et cher comme un camion pas neuf...** Les pollueurs sont les payeurs. A Londres les poids-lourds les plus polluants devront payer à partir de ce lundi une taxe de 200 livres (266 euros) la journée s'ils veulent entrer dans Londres. Les poids-lourds, camping-cars et camions de transport de chevaux de plus de 12 tonnes qui ne respectent les normes européennes en matière de rejets polluants devront payer la taxe d'entrée dans le Grand Londres. Un système de taxation pour réduire les embouteillages avait déjà été instauré il y a cinq ans pour le centre de Londres. Huit livres (environ 11 euros) pour tout véhicule à quatre roues.

**Louis SCHWEITZER à la tête du Monde ?** Le Président de la HALDE et du conseil d'administration de Renault, pourrait succéder à Alain MINC, à la présidence du conseil de surveillance du « Monde ». Le conseil doit se réunir le 11 février prochain.

## CARNET

### Sports

**Belle percée du XV de France dans le tournoi des 6 nations...** Le XV de France s'est largement imposé 27 à 6 en Ecosse, à Murrayfield lors de la première journée avec 3 essais réussis. La France est en tête du classement provisoire avec le pays de Galles, vainqueur surprise (26-19) de l'Angleterre à Twickenham, et l'Irlande, qui a péniblement battu l'Italie (16-11).

**... Mais défaite des Bleus contre l'Espagne.** Les Espagnols ont infligé un pénible 1-0 à l'équipe de France de Football. Un mauvais présage pour l'Euro, mais l'entraîneur reste confiant pour la suite des matches tests avant l'Euro. L'équipe selon lui s'est bien comportée.

### Distinction

**Frédéric de SAINT SERNIN**, ancien ministre, ancien député de la Dordogne, Président du stade rennais et Directeur des relations institutionnelles du Groupe PPR, s'est vu remettre les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur par Christian PONCELET, Président du Sénat.

*La Rédaction adresse ses chaleureuses félicitations au récipiendaire.*

### Nominations

**Denis DELBOURG**, ambassadeur au Portugal.

**Guy SERIEYS**, ambassadeur en Guinée équatoriale.

**François SENEMAUD**, ambassadeur au Laos.

**Françoise BOUROLLEAU**, ambassadeur en Finlande.

**Maryse DAVIET**, ambassadeur en Albanie.

**Jean-Louis BUHL** se voit confier le contrôle budgétaire et comptable du Quai d'Orsay.

**Sophie AUBERT**, sous-directrice de la comptabilité à la direction des affaires financières au Quai.

**Jacqueline BASSA-MAZZONI**, chef de la mission pour la politique des visas à la direction des Français à l'étranger et des étrangers en France.

L'ancien ministre **Léon BERTRAND** pourrait être nommé inspecteur général de l'administration au tour extérieur.

**Renaud MUSELIER**, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, député, nommé parlementaire en mission auprès du Premier ministre, en vue de promouvoir le projet d'Union pour la Méditerranée.

**Cyril PIQUEMAL**, conseiller des affaires étrangères, directeur de cabinet de Ségolène ROYAL à Paris.

**INFOS Hebdo. Copyright :** Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

**Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)